

Image not found or type unknown



retraite anticipe retraite complementaire

Par **pacosonic**, le 11/07/2012 à 11:52

mon mari peut partir a la retraite avant ses 60ans travailler jeune assez de trimestres pour la retraite normale c est bon mes pour la complementaire touchera t il en novembre ou en janvier 60ans le 18 decembre merci de vos reponses

Par **P.M.**, le 11/07/2012 à 14:05

Bonjour,

Le mieux serait déjà de demander à l'organisme mais en ce qui concerne les retraites complémentaires des salariés, le versement est trimestriel pour le terme à échoir sauf pour le premier qui peut correspondre à un mois ou deux...